



Déneigement

Stationnement du centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie

La MRC de La Haute-Gaspésie demande des soumissions pour le déneigement du stationnement de son centre administratif, situé au 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts.

L'entrepreneur devra

- √ baliser les obstacles sur le terrain ;
- √ entasser la neige à l'aide d'un souffleur ou d'un chargeur sur roues ;
- √ rendre accessible le stationnement tous les jours entre 7 h 30 et 21 h ;
- √ dégager la neige afin de rendre accessible la porte située sur la façade sud du bâtiment ;
- transporter la neige hors du terrain au moins à deux reprises durant l'hiver, au besoin ;
- ✓ épandre les abrasifs adéquats lorsque le stationnement sera glacé, glissant ou dangereux,
 à la demande de la MRC ;
- √ remettre une copie de sa police d'assurance responsabilité d'un montant minimum de 2 000 000 \$.

Le contrat est prévu pour une période de trois ans, soit 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

L'entrepreneur devra utiliser la formule de soumission à cet effet, laquelle est disponible au centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie au 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Annedes-Monts (Québec) G4V 1T5.

La soumission devra parvenir, sous enveloppe scellée, avant 12 h 00, le 8 octobre 2021, au centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie ou par courriel <u>maryse.cld@globetrotter.net</u> . L'enveloppe devra porter la mention *Soumission - Déneigement du stationnement 2021 à 2024 - MRC de La Haute-Gaspésie*.

La MRC de La Haute-Gaspésie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Sainte-Anne-des-Monts, ce 22 septembre 2021.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Maryse Létourneau